

1502 (7 AVRIL).

René Moreau, condamné à estre batu et fustigé par les carrefours de cette ville et banni du Royaume à deux ans seulement.

Jean le Noir, aiant égard à la charge d'enfans qu'il a et à sa maladie, et sans avoir égard au pardon par lui obtenu, condamné à estre batu et fustigé par les carrefours de Paris, la maison en laquelle a esté forgée la fausse monoye au veu et sceu de le Noir confisquée au Roy, la quarte partie au dénonciateur. Exécuté.

(Sorb., H, 1, 13, n° 173, fol. 164 v°
et 165 r°.)